Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 120 (1994)

Heft: 14

Artikel: L'Association romande des Archives de la construction moderne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-78327

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

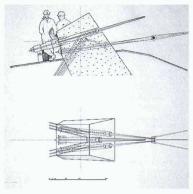
L'Association romande des Archives de la construction moderne

association romande des archives de la construction moderne n date du 9 mars 1992 a eu lieu l'assemblée constitutive de l'Association romande des Archives de la construction moderne.

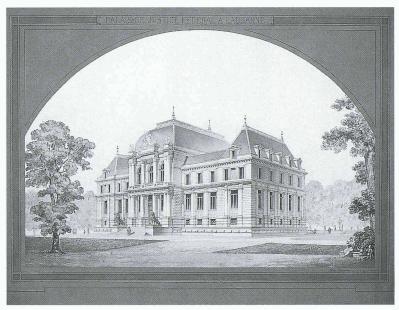
L'association a pour but d'encourager la collecte, la conservation, l'archivage et la mise en valeur des documents (plans, procès-verbaux, décomptes et livres) ayant un rapport avec la construction (bâtiments, ouvrages de génie civil et plans d'urbanisme).

L'association s'est tournée vers les protagonistes de la construction: architectes, ingénieurs, urbanistes, entrepreneurs et artistes, pour les informer de ses buts et lancer une campagne de recrutement. Elle s'est notamment donné pour tâche de constituer un réseau de soutien à l'activité des Archives de la construction moderne (A.C.M.). Ce soutien s'articule sur trois axes fondamentaux:

1. Constitution d'un réseau romand d'information qui doit permettre de nouer des relations entre les A.C.M. et les détenteurs de fonds d'archives d'architectes, d'ingénieurs ou d'entreprises de la construction. Il s'agit d'être présent et d'être reconnu au bon moment, et d'assurer, par cette présence, le contact entre donateurs, déposants potentiels et le donataire, le cas échéant le dépositaire. L'intérêt porte aussi bien sur



Pierre Zoelli, architecte, 1963 (?). Gare de l'Expo, Lausanne, 1964: détail de structure



Benjamin Recordon, architecte, août 1880: perspective du Tribunal Fédéral de Montbenon. à Lausanne

les fonds anciens, dont l'importance historique est évidente, que sur des fonds plus récents qui documentent la pratique courante de l'architecture locale.

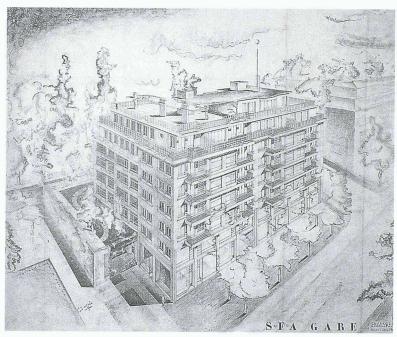
- 2. Mise sur pied d'une Fondation des Archives de la construction moderne, qui devra - à terme - procurer aux A.C.M. les moyens matériels que l'EPFL ne peut lui fournir. La Fondation s'efforcera de récolter les moyens financiers nécessaires à cette tâche, qui lui permettront, en particulier, de pourvoir au financement des postes de travail que requiert le bon fonctionnement des A.C.M. La Fondation pourra également, lorsque les circonstances l'exigeront, recevoir ou financer l'acquisition des fonds d'archives qui, pour une raison ou une autre, ne peuvent devenir propriété de l'EPFL.
- 3. Développement d'une activité d'information au sein de toutes les associations professionnelles de la construction et auprès des autorités politiques des six cantons romands et des villes de Suisse romande.

Parallèlement, par des manifestations publiques ou des actions d'information auprès de ses membres. l'association se propose de faire connaître les activités courantes des A.C.M. Son comité se compose de MM. Pierre Cagna, architecte, Sion; Pierre Frey, historien d'art, Lausanne; Jacques Gubler, historien d'art, Lausanne; François Martin, architecte, Farvagny-le-Petit; Bernard Meuwly, architecte, Lausanne; Robert Monnier, architecte, Neuchâtel; Marc Mozer, architecte, Genève; François Neyroud, architecte, Cugy; Catherine Nicod, coordinatrice responsable, Lausanne; Henri Robert-Charrue, architecte, Delémont; Jean-Pierre Weibel, ingénieur, Lausanne; Roland Willomet, architecte, Lausan-

L'association compte, au 15 mai 1994, 139 personnes physiques, 19 personnes morales et 2 collectivités publiques.

Historique

L'Exposition 19-39, La Suisse romande entre deux guerres, qui s'est tenue à Lausanne en 1986, fut l'occasion pour nous de repérer, dans le cadre de la mise sur pied de la section architectu-



Jacques Favarger, architecte, 1936: perspective d'un immeuble de rapport, avenue de la Gare, Lausanne

re, toute une série de fonds d'archives restés en mains privées et d'établir un premier diagnostic de la situation de ces ensembles appartenant à des particuliers et provenant de bureaux d'architectes, d'ingénieurs ou de manufactures liées à l'industrie de la construction en Suisse romande. La création, à la même époque, au sein du Département d'architecture de l'EPFL, d'un Institut de théorie et d'histoire de l'architecture, à l'initiative des professeurs Gubler et Lamunière, allait offrir un cadre approprié à un projet de récolte, de conservation et de mise en valeur de tels fonds d'archives.

En 1988, la mise sur pied effective des *Archives de la construction moderne* pouvait être entreprise. En 1994, près de 50 fonds, contenant des dizaines de milliers de documents, sont à disposition des chercheurs et des enseignants.

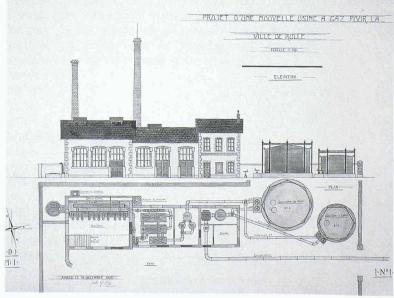
Les archives d'architecture sont-elles menacées de disparition?

De nombreux ensembles d'archives significatifs étaient parvenus jusqu'à nous par la force des dynasties professionnelles d'architectes ou d'ingénieurs. Les archives de bureau des entreprises et les bibliothèques se transmettant de père en fils comme un capital intellectuel et une réserve d'affaires en cours ou à rouvrir n'étaient pas rares. Mais ces continuités sont fragiles: qu'elles viennent à être

rompues faute de descendance ou que les bâtiments qui les abritent deviennent l'enjeu d'une succession, et cette documentation irremplaçable devient papier d'antiquité pour une petite part, de brocante, de chiffe pour l'essentiel. Le cas fréquent d'un bureau qui s'éteint avec l'arrêt d'activité de son animateur entraîne presque irrémédiablement la disparition de son fonds d'archives. Après être fortement réduit dans un premier temps, celui-ci est dispersé (quelquefois en mains des propriétaires des immeubles concernés) ou détruit.

De l'intérêt d'une collection spécifique

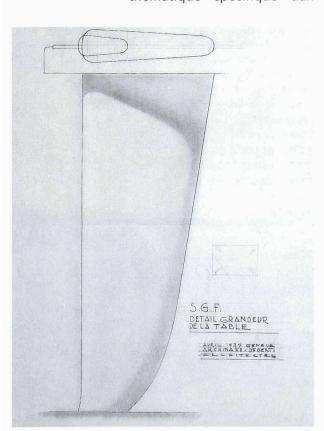
Dans nombre de cas, c'est l'absence de toute perspective concrète d'étude, de mise en valeur, quelquefois même de simple conservation, qui a précipité la disparition de fonds d'archives. Certaines administrations publiques en charge du domaine bâti ont été jusqu'à détruire massivement les documents originaux qu'elles détenaient. Les archives publiques (État, communes) ont pour vocation principale l'archivage de documents produits par les administrations



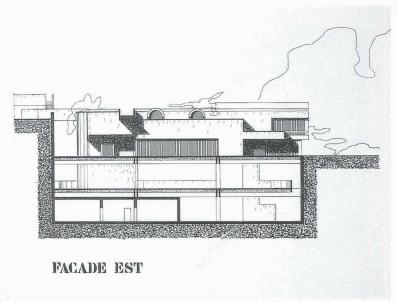
Jules Guillet, architecte, 15 décembre 1905: usine à gaz de Rolle

auxquelles elles sont rattachées; la politique d'accueil de fonds privés ou spécialisés y est variable, sujette à de brusques changements. L'anéantissement, la négation de tout ce patrimoine accentue la méconnaissance de l'histoire manuelle et intellectuelle de la production du bâti dans notre pays, elle entraîne une méconnaissance de la pratique locale des XIXe et XXe siècles et bien souvent, dans le sillage, son mépris. En Belgique, en France et en Italie, des efforts de collecte, de conservation et de mise en valeur ont été entrepris depuis plus de vingt ans. En Suisse romande, l'action pour la sauvegarde de cet aspect essentiel de l'identité culturelle doit être menée avec d'autant plus d'énergie et de détermination au'elle intervient in extremis.

Avec les Archives de la construction moderne a été créée la première collection thématique spécifique aux



Archinard et Deberti, architectes, avril 1939: table pour la Société de gérance financière, à Genève



Georges Brera, architecte, 1968: concours pour le Musée international de l'Horlogerie, à La Chaux-de-Fonds

métiers de l'architecture et de la construction en Suisse romande.

Faut-il tout conserver?

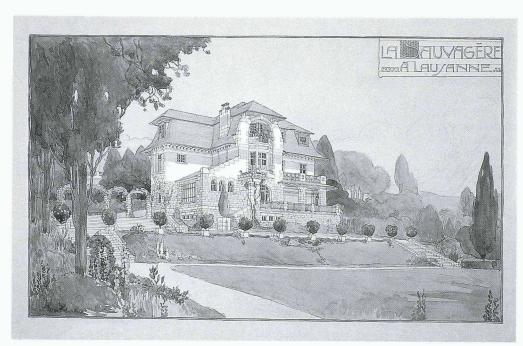
Les discours critiques sur l'architecture et son histoire ont consacré des hiérarchies qui distinguent architecture éclectique, néo-classique, savante, internationale, moderne, rationnelle etc.; ils ont contribué ainsi, souvent bien involontairement, à fonder un jugement négatif sur des pans entiers de la production architecturale. Cette «mise à l'écart» est souvent acceptée avec résignation par les protagonistes eux-mêmes, et il n'est pas rare d'entendre dire un architecte, dont la pratique révèle des qualités d'un intérêt certes local, mais très authentique: «Pourquoi vous intéressez-vous à ma production? Elle n'en vaut pas la peine!».

Les notions de patrimoine architectural, celles d'inventaire architectural elles-mêmes incluent, qu'elles les avouent ou non, des critères discriminants. L'«innocent» archivage n'échappe pas à la subjectivité de celui qui s'y livre. L'historien qui a la charge de constituer une telle collection est obligé de tenir compte de facteurs tels que l'ancienneté, la rareté ou le caractère typique de tel ou tel fonds; mais il doit s'efforcer de garder à l'esprit le caractère éphémère, orienté, de ses jugements et éviter à tout prix d'écarter d'emblée du champ de ses investigations des pans entiers de la matière à étudier.

Dans le domaine de l'architecture et de son historiographie, chacun connaît la longue disgrâce de l'architecture gothique, les «renaissances» successives ou le récent intérêt pour l'architecture industrielle. Une politique d'accumulation documentaire et de conservation, dépourvue d'exclusivité, est seule à même d'obvier au risque très réel de la perte irrémédiable d'une partie de ce patrimoine. L'«archivisme» se propose de créer les conditions dans lesquelles pourra se profiler une nouvelle histoire de l'architecture, que nous espérons affranchie des mythologies héroïques et esthétiques, utiles en définitive aux seuls «besoins de la cause».

De l'utilité des archives et de leur mise en valeur

Les A.C.M. sont étroitement as-



Alphonse Laverrière, architecte, 1905: villa «La Sauvagère», à Lausanne

association romande des archives de la construction moderne

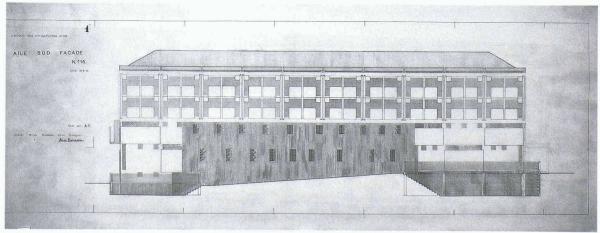
EPFL - DA Avenue de Cour 35bis 1007 Lausanne Tél. 021/693 39 48 Fax 021/693 52 88

sociées à l'enseignement dispensé au Département d'architecture de l'École polytechnique fédérale de Lausanne; elles animent les enseignements généraux ou thématiques, leur fournissent la matière principale, tant dans le cadre des cours et séminaires que dans celui des ateliers.

En parallèle, les A.C.M. ont développé une activité de mandats d'études historiques pour le compte d'administrations ou de particuliers. Cette activité stimu-

le la recherche et le repérage de sources documentaires, et permet simultanément leur mise en valeur, voire leur catalogage. C'est ainsi que nous avons été amenés à nous intéresser de près à l'histoire de la restauration de la Cathédrale de Lausanne (Tour lanterne, XIXe et XXe siècles), à l'ensemble Bel-Air Métropole ou à la plage de Bellerive. Toutes ces expertises ont débouché sur des rapports circonstanciés adressés au mandataire. Dans chaque cas, ces re-

cherches ont permis la mise en valeur et l'utilisation opérationnelle de fonds conservés aux Archives de la construction moderne. Cette activité de mise en valeur se confirme à l'occasion d'expositions ou de publications.



258